

PARCELLES D'APPRENTISSAGE SUR LE SYSTEME DE RIZICULTURE INTENSIVE (SRI) RAPPORT D'ACTIVITES

FEVRIER 2013

I. INTRODUCTION

Du 2 au 4 mai 2012 a eu lieu au Togo à Cristal Hôtel de Kpalimé la formation des formateurs en Système de Riziculture Intensive (SRI) organisée par le projet régional USAID E-ATP. La formation a regroupé 35 participants issus de cinq partenaires à savoir: l'ONG ETD, les CSP des ESOP ESOP (Kovié, Avétonou Adéta, Tchamba et Notsé), l'ONG GRAPHE, ITRA/ICAT, l'ONG RAFIA, et IFDC.

A l'issu de cette formation, une feuille de route a été définie pour la dissémination et l'adoption de ce système au Togo par chacun des partenaires ayant bénéficié de cette formation. La mise en œuvre de cette feuille de route devrait entrer en vigueur déjà à partir de Juin 2012 par la mise en place des parcelles d'apprentissage au niveau des producteurs.

ETD pour sa part a choisi d'appuyer les ESOP riz dans la mise en place des parcelles SRI en comparaison avec les pratiques courantes auprès des producteurs en collaboration avec l'ESOP.

Le présent rapport rend compte des activités menées et les résultats obtenus au cours de la campagne 2012.

II. OBJECTIFS

D'une manière générale, il s'agit de mettre en œuvre la feuille de route pour la dissémination et l'adoption du SRI au Togo définie au cours de l'atelier de formation de Kpalimé.

Spécifiquement, il est question de :

- Identifier les OP bénéficiaires
- Sensibiliser et former les OP identifiées,
- Mettre en place les parcelles de démonstration,
- Suivre les parcelles de démonstration,
- Evaluer les résultats obtenus.

III. Activités réalisées et résultats obtenus

Les activités ont consisté à l'information des producteurs, au choix des bénéficiaires et à l'installation des parcelles de démonstration SRI dans les ESOP auprès des producteurs en réseau.

3.1. Information - sensibilisation des producteurs

L'information et la sensibilisation ont été effectives dans trois ESOP riz (Notse, Avétonou et Tchamba). Chacune de ces ESOP a profiter de la réunion de lancement de campagne pour passer l'information et la sensibilisation sur le SRI ses pratiques et ses avantages par rapport aux pratiques traditionnelles. Cette réunion a regroupé les deux représentants de chaque tontine en relation avec l'ESOP en question. Le tableau ci-après montre le nombre de personnes sensibilisées.

Tableau 1 : Sensibilisation sur la mise en œuvre de la technologie

ESOP	Nombre de OP touchées	Nombre de producteurs direct touché
NOTSE	34	68
TCHAMBA	35	70
AVETONOU	42	84
Total	111	222

3.2. Choix des producteurs/tontines

Les parcelles ont été installées dans les ESOP Avétonou, Tchamba et Notsé. Le choix des tontines et producteurs a été fait par ces ESOP sur les critères de performance, de motivation personnelle du producteur et l'existence d'un bon bas fond. La répartition des bénéficiaires des parcelles SRI est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau2 : nombre de parcelles SRI et nombre de producteurs bénéficiaires

ESOP	Bénéficiaires			
	Nombre de parcelles SRI	Nom des tontines	Village	Nbre producteurs formés
Tchamba	3	Lindaouwè	Kélétoù	17
		Essoekona	Kélétoù	13
		Solimwè	Agbawiliga	13
Avétonou	2	Solidarité	Yéviépé	6
		Assiléassimé	Séva Copé	7
Notsé	2	Lologno	Somoné Copé	9
		Vévédo	Ehui	11
		Fraternité	Notse	15
Total	8			91

Au total 91 producteurs de 08 tontines ont participé à la mise en place des parcelles.

Les parcelles appartiennent à un producteur membre de la tontine. Ce dernier donne sa parcelle au groupe pour servir d'apprentissage à tous les membres. Sauf au niveau de la tontine LOLOGNO de SOMONECOPE de l'ESOP Notsé où la parcelle SRI a fait l'objet d'un champ collectif.

3.3. Installation des parcelles.

Les parcelles SRI sont installées à côté des champs de la pratique courante du paysan. Les dimensions de la parcelle SRI et de la pratique courante ont varié selon les tontines. L'itinéraire technique de la parcelle école est celui recommandé par le SRI. Les activités ont consisté à :

- Choisir le sol,
- Faire deux pépinières, une SRI et l'autre pratique courante
- Défricher et labourer,
- Délimiter la parcelle SRI
- Préparer le lit de repiquage
- Repiquer la parcelle SRI et celle de la pratique courante

Toutes ces activités ont été exécutées par les producteurs avec l'appui des CSP sous le contrôle des conseillers agricoles qui ont animé la séance de repiquage des plants.

Les matériels suivants ont été utilisés pour la mise en place des parcelles.

- Semences IR841 de bonne qualité,
- Un peson sensible pour la mesure de la quantité de semences à mettre en pépinière,
- Un cordeau,

- Un mètre ruban,
- Des marqueurs

3.3.1. Mise en place des pépinières

La mise en place des pépinières a été faite par les producteurs bénéficiaires avec l'appui du CSP.

Les indicateurs sont consignés dans le tableau ci après :

Tableau3 : Indicateurs de l'installation des pépinières

ESOP	Qté moyenne (kg) de semences		Temps moyen au pépinière	
	SRI	Témoin	SRI	Témoin
NOTSE	8	70	12	22
TCHAMBA	8	70	11	23
AVETONOU	8	70	12	25



Pépinière en place

3.3.2. Préparation des parcelles et mise en place des cultures

Les parcelles retenues par les producteurs sont délimitées avec l'appui des CSP. Des conseils sont donnés sur l'itinéraire technique du système SRI.

Tableau4 : indicateurs sur la préparation et la mise en place des parcelles SRI

ESOP	Tontine/Village	Nbre pers. formé	Type de semis	Qté semence / kg/ha	Dimensions parcelle	Schéma de semis	Age plant repiquage	Nbre plant par poquet
	Lindaouwè/Kéléto2	13	repiquage	8	12,5mx12,5m	25cm x 25cm	10	1
	Essokona/Kéléto	17	repiquage	8	12,5mx12,5m	25cm x 25cm	13	1
TCHAMBA	Solimwè/Agbaliga	13	semis	8	12,5mx12,5m	25cm x 25cm	-	2-3 grains
AVETONOU	Solidarité	6	repiquage	8	15mx10m	25cm x 25cm	12	1
	Assiléassimé	7	repiquage	8	12mx21m	25cm x 25cm	12	1
NOTSE	Lologno/Somone	9	repiquage	8	11,5mx10,5m	25cm x 25cm	10	1
	Vévédo/ehui	11	repiquage	8	12mx12m	25cm x 25cm	15	1
	Fraternité/Notsé	15	repiquage	8	10mx10m	25cmx25cm	12	1

Les parcelles d'apprentissage sont composées d'une parcelle SRI et d'une autre de la pratique courante, toutes deux disposées côte à côte pour favoriser les observations. Les dimensions des parcelles de la pratique courante ne sont pas forcément les mêmes que celles des parcelles SRI mais les superficies sont les mêmes.

Rappelons qu'au niveau de la parcelle Solimwè de Agbaliga, le semis direct a été fait à 02 ou 03 grains par poquet. Le démariage a été fait par la suite à un plant par poquet.

A la fin de chaque séance de formation, une fiche de suivi des parcelles a été mise à la disposition du CSP pour renseignement. Les dates prévues pour ce suivi sont 30 et 60 jours après semis. Au total 1235,5 m² ont été délimités et repiqués au niveau des producteurs formés.

Préparation du terrain

Planage et mise en boue

Repiquage de la parcelle SRI

Repiquage traditionnel sur la parcelle témoin

3.4. **Conduite de la parcelle d'apprentissage**

En vue d'apprécier les effets de la technologie sur la productivité et de pouvoir faire une comparaison du rendement obtenu avec celui de la pratique paysanne, un certain nombre de principes/techniques (7) doit être respecté sur les parcelles SRI. Si toutes les conditions sont réunies, on peut obtenir une augmentation du rendement de l'ordre de 30 à 100% par rapport à la pratique traditionnelle. Les opérations d'entretien sont réalisées par les bénéficiaires. Il faut noter que les parcelles SRI n'ont été bien suivies. Sur les sept (7) principes cités dans le tableau 5, seulement quatre ont été appliqués : préparation du sol (labour et planage, la mise en boue n'a pas été respectée), le repiquage, le nombre de plant par poquet et l'écartement entre les plants et les lignes. Ce manquement a eu sans doute un effet négatif sur le rendement obtenu (voir tableau).

Tableau5 : Opérations culturales de SRI

N°	Technique culturale	SRI
1	Préparation du sol	Bon: labour, mise en boue, planage
2	Repiquage	Age du plant : 10-15 jours
3	Nombre de plants	1 en ligne
4	Ecartement	25 X 25 cm
5	Fertilisation	Fumure organique 10-15T/ha Engrais en complément ou dose 1/3 -1/2
6	Irrigation	Alternance humidité et sécheresse. Sans lame d'eau
7	Sarclo binage	Sarclage et binage

3.5. **Observation et evaluation de rendement**

3.5.1. Parcelles en phase végétative

Au cours de la phase végétative les observations ont porté sur le nombre de talle totale et sur le système racinaire.

Parcelles SRI

3.5.2. Tallage du riz

Talles sur parcelle SRI

Talles sur parcelle témoin

Nous pouvons constater sur les photos que le nombre de talles est plus important sur la parcelle SRI que sur la parcelle témoin. En effet, nous avons pu compter en moyenne 15 à 25 talles sur la parcelle SRI contre 5 à 14 talles seulement sur la parcelle témoin. Il en est de même pour le système racinaire qui est plus développé chez les plants de la parcelle SRI que sur les plants du témoin.

3.5.3. Evaluation du rendement

A la récolte les évaluations seront faites sur le rendement. Les données sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 6: Indicateurs de production

ESOP	Parcelles					
	N° parcelle	Superficies (m2)	SRI		Témoin	
			Production (kg)	Rendement (kg/ha)	Production (kg)	Rendement (kg/ha)
Tchamba	1	156.25	33	2112	30	1920
	2	156.25	0	0	0	0
	3	156.25	0	0	0	0
Avétonou	1	150	0	0	0	0
	2	252	77	3056	78	3100
Notsé	1	120.75	48.18	3990	36.27	3004
	2	144	46.25	3212	33.79	2347
	3	100	61.93	6193	57.27	5727
Total	8	1235.50	266.36	18562.56	235.45	16098
Moyenne	3	154.44	33.295	2320.319	29.43125	2012.25

A la lecture du tableau on remarque le rendement moyen obtenu sur la parcelle SRI est légèrement au dessus de celui de la parcelle paysanne (2320kg/ha contre 2012 kg/ha). Soit une augmentation de 15% par rapport au témoin. Cette augmentation est nettement inférieure au rendement escompté (30% au moins). Ceci peut s'expliquer par les écarts suivants :

- Application partielle des principes de SRI ;
- Entretien non exécuté à temps ;
- La non maîtrise de l'eau sur la parcelle SRI ;
- Insuffisance dans le suivi technique des parcelles SRI
- Dévastation du champ par les oiseaux entraînant l'annulation de la récolte sur certaines parcelles (cas des parcelles 2 et 3 à Tchamba et 1 à Avétonou).

3.6. Difficultés rencontrées

✓ *Au niveau des producteurs*

- Inondation de certaines parcelles ralentissant le développement des cultures ;
- Repiquage très contraignant et exigeant de main d'œuvre ;
- Entretien mal fait
- Manque d'intrants (engrais chimiques, matière organique)

✓ *Au niveau des techniciens*

- L'insuffisance de temps pour le suivi régulier des parcelles;
- Insuffisance de moyen financier pour l'acquisition matériel (sarclo bineur) et pour l'aménagement des bas-fonds.

IV. Conclusion

Dans l'ensemble, les parcelles ont été installées dans de bonnes conditions. Les résultats obtenus ne sont pas significatifs à cause des insuffisances énoncées plus haut. L'aspect économique qui permettra d'évaluer la rentabilité de la technologie SRI n'a pas été abordé dans cette étude. Cette étude sera donc reconduite dans les années avenir avec plus de bénéficiaires et prendra en compte les observés pour améliorer les résultats en vue de l'adoption de la technologie par les producteurs.